

Complexe Sportif de la Malcombe - Locaux pour les équipes d'entretien - Dossier d'exécution

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Afin d'améliorer les conditions de travail du personnel chargé de l'entretien des installations sportives du Complexe de la Malcombe, il convient d'envisager la construction de locaux.

Le programme de cette réalisation, confiée au Service Architecture, comprend :

- pour le Service Espaces Verts :

* 1 local garage rangement matériel : 70 m²

* vestiaires, sanitaires, réfectoires, bureaux : 45 m²

- pour le Service des Sports :

* 1 garage matériel : 17 m²

* 3 locaux rangement matériel + aire couverte pour clubs : 69 m²

Coût de l'opération :

Bâtiment	706 000 F
Frais de dossiers	3 000 F
Matériel incendie	2 000 F
Total TTC	711 000 F

Sur avis favorable de la Commission des Sports, le Conseil Municipal est invité à :

- décider la réalisation de ces travaux,

- autoriser M. le Député-Maire à signer les marchés à intervenir avec les entreprises suite à appel d'offres, ainsi que les ordres de service ou avenants, permettant l'exécution complète des travaux, y compris les travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits aux budgets,

- s'engager à assurer le financement de cette opération, sachant qu'une première tranche de travaux est financée sur le budget primitif de l'exercice courant pour un montant de 400 000 F au chapitre 903.51/232 CP 91001 CS 31000, le solde, soit 311 000 F, devra être financé sur l'exercice budgétaire 1992.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Communale en décide ainsi à l'unanimité.